



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La ministre

Paris, le 18 AVR. 2024

Monsieur le Député,

Vous avez souhaité me faire part des travaux menés par le groupe d'études « Amiante » que vous présidez à l'Assemblée nationale et de votre souhait d'obtenir l'inventaire exhaustif des dossiers techniques Amiante de l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'enquête nationale « Amiante » du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a été lancée le 2 avril 2024. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des directeurs d'écoles et chefs d'établissement du second degré, publics et privés sous contrat, sur l'ensemble du territoire. Le délai de réponse est de trois mois à réception.

Ce questionnaire a été élaboré à l'automne par un groupe de travail de spécialistes de la prévention santé, sécurité et du bâti scolaire. Il a été soumis à concertation le 17 janvier 2024 dans le cadre de la formation spécialisée « santé et sécurité au travail » du comité social d'administration du ministère. Les représentants des personnels ont disposé d'un délai pour faire parvenir leurs observations.

Des tests successifs ont permis de le rendre plus accessible et moins chronophage pour les destinataires tout en garantissant une bonne exploitabilité des résultats.

Les autorités académiques, les réseaux des inspecteurs « santé et sécurité au travail », des assistants et conseillers de prévention académiques et départementaux ainsi que les référents « bâti scolaire » ont été mobilisés fin mars 2024 pour accompagner les établissements dans cette démarche de recensement.

.../...

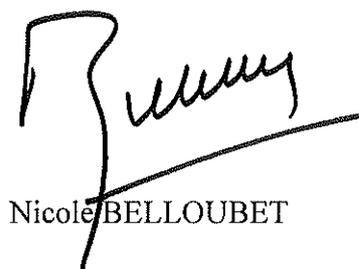
Monsieur Didier LE GAC
Député du Finistère
Assemblée nationale
75355 PARIS 07 SP

Le calendrier du lancement de l'enquête tient compte également du lissage de l'ensemble des enquêtes du ministère et donc de la charge de travail afférente des directeurs d'école et chefs d'établissement.

L'enquête nationale « Amiante » sera clôturée le 2 juillet 2024. Les questionnaires restitués seront ensuite analysés par la cellule « bâti scolaire » du ministère pour un bilan à l'automne 2024.

Partageant avec vous l'impérieuse nécessité de dispenser des conditions d'accueil favorables à l'épanouissement et préservant la santé des élèves comme des personnels, je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'issue de ces travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée *et attentive.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Belloubet', with a long horizontal stroke extending to the right.

Nicole BELLOUBET